



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

France 3

Question écrite n° 50824

### Texte de la question

Mme Martine Daugreilh attire l'attention de M le ministre delegue a la communication sur le devenir de la station locale de FR 3 Cote d'Azur, et sur celui de cette chaine en general. Le plan social presente met en effet gravement en peril les outils de production et la politique de regionalisation, puisque 82 p 100 des emplois supprimes sont situes dans les differentes stations regionales. Ainsi la station de Nice est directement menacee d'etre demenagee demain a Marseille laissant ainsi la cinquieme ville de France sans structure d'informations locales. De telles perspectives sont difficilement acceptables, quand on connait l'impact de l'information regionale aupres de nos concitoyens et les possibilites qu'elle offre de faire connaitre au pays entier les aspects culturels ou economiques des regions, et ce grace a des journalistes du terroir. De plus, dans certaines zones particulierement frappees par l'exode rural, la television regionale aide a l'endiguement de ce phenomene. Pour toutes ces raisons, elle lui demande de bien vouloir etudier les dispositions necessaires a la poursuite, dans les meilleures conditions possibles, des missions de FR 3.

### Texte de la réponse

Reponse. - La reorganisation actuellement en cours a FR 3 a notamment pour objectif de conforter les missions regionales de la societe, selon deux axes essentiels : le developpement de l'information de la qualite des programmes regionaux. Cette orientation se traduira en premier lieu par le renforcement des points de la chaine que constituent l'information et les services de proximite. Les bureaux regionaux d'information seront maintenus, le nombre des correspondants locaux et des decrochages par zones sera augmente. Le journal televise quotidien sera mieux a meme d'etre le reflet de la vie culturelle, economique, sociale et sportive de la region. En outre, la qualite des programmes regionaux sera amelioree en mettant en commun des ressources aujourd'hui disperseees entre plusieurs regions, voire, dans toute la mesure du possible, en developpant la cooperation avec les televisiones regionales situees de l'autre cote de nos frontieres. Ces programmes plus ambitieux, seront destines a un public plus large dans le cadre d'une programmation interregionale. Enfin, l'outil decentralise de production sera remodele afin de l'adapter aux besoins du programme et a l'efficacite economique. Placees sous l'autorite de la direction de la production, les unites regionales, dont le nombre et la taille seront examines, beneficieront d'une reelle autonomie de gestion et leurs couts seront identifies. Dans le cadre de cette reorganisation, et en ce qui concerne plus particulierement le departement des Alpes-Maritimes, la poursuite des activites de FR 3-Cote d'Azur n'est pas remise en cause. En particulier, seront maintenues les activites du bureau regional d'information qui continuera a realiser et diffuser deux journaux quotidiens a partir du centre de La Brague. Cependant, un reamenagement de la tranche horaire quotidienne 12 h 05-12 h 30, dont les resultats d'audience sont moins satisfaisants, est en cours. Elle devrait etre desormais assuree dans le cadre regional, associant les moyens techniques des stations de Nice et de Marseille.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Daugreilh Martine](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 50824

**Rubrique** : Television

**Ministère interrogé** : communication

**Ministère attributaire** : communication

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 2 décembre 1991, page 4876